Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260312-03_2026_17-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 13/03/2026
Et
Publication ou notification du : 13/03/2026

L'an 2026, le 10 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/03/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : COURTAIS Nolwenn, D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, PANNETIER Valérie, PÉNIGUEL Sonia, MM : BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, CORNÉE Alain, COUQ Yann, GALLON Victor, HÉNO Vincent,

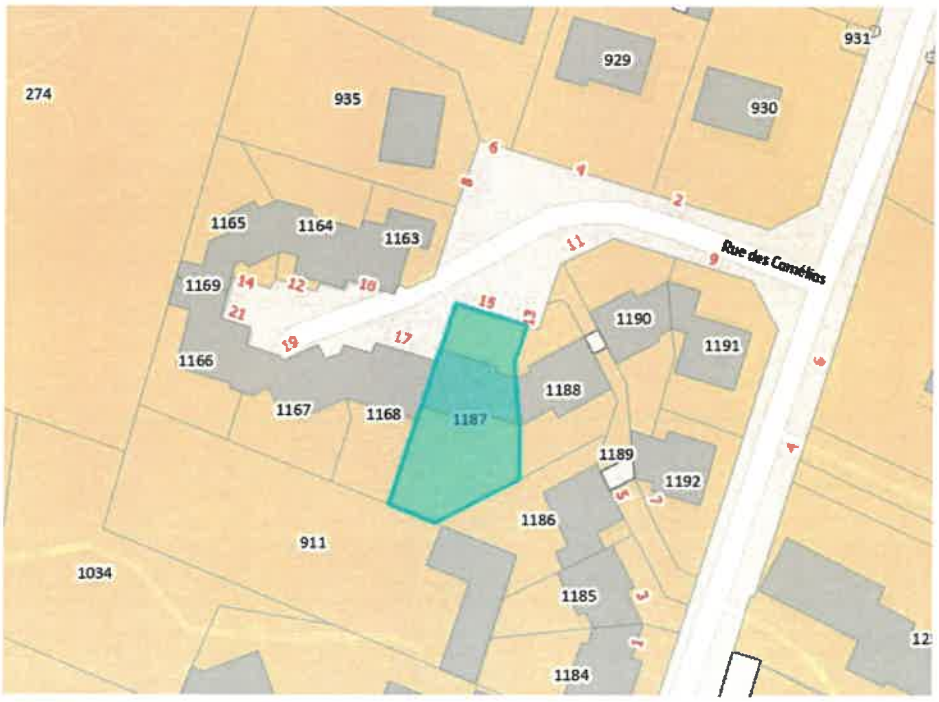
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LEBLANC Morgane à Mme PANNETIER Valérie
Absent(s) : M. MOREL Henri

A été nommé(e) secrétaire : M. BORDIER Antoine

03/2026-17 – DIA J 1187

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu en Mairie le 16 janvier 2026 de la part de Maître DE GIGOU – Notaire, 35500 Vitré, une déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis au droit de préemption urbain (article L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme). Il est situé 15 rue des Camélias 35500 Saint-M'Hervé ;

- Ce bien cadastré section J 1187 appartient à NEOTOA, il est en vente au profit de Mme HERMINE Eliane :



Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260312-03_2026_17-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Renonce à son droit de préemption pour la parcelle section J 1187**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
M. BORDIER Antoine